|  |
| --- |
| **Renseignements à fournir par les collectivités publiques pour l'examen au cas par cas** |

|  |
| --- |
| **Intitulé de la procédure** |

|  |  |
| --- | --- |
| Procédure concernée | Territoire concerné |
| Révision du Secteur Sauvegardé | Commune d’UZES |

|  |
| --- |
| **Identification de la personne publique responsable** |

|  |
| --- |
| Collectivité publique en charge de la procédure (indiquer une adresse mél) |
| m-charmasson.uzes@orange.fr |

**A. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA PROCEDURE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Caractéristiques générales du territoire** | |
| Nom de la (ou des) communes concernée(s) | |
| COMMUNE D’UZES | |
| Nombre d'habitants concernés | 8578 |
| Superficie du territoire concerné | 2500ha |
| Le territoire est-il frontalier avec l'Espagne ? | Non |

|  |
| --- |
| **Quels sont les objectifs de cette procédure ? *Expliquez notamment les raisons qui ont présidé au déclenchement de cette procédure*** |
| Révision du périmètre de secteur sauvegardé en vue de son extension |
| **Quelles sont les grandes orientations d'aménagement du territoire prévues par le Secteur Sauvegardé ? *Pour l'élaboration ou la révision du Secteur sauvegardé*** |
| -officialisation du parking « les Marronniers » dans le site classé  - Evolution du plan de circulation pour alléger le trafic de transit en centre ancien  - Création d’un internat et d‘un équipement scolaire qui densifie une parcelle partiellement bâtie (ancienne gendarmerie) sur 6400m²  - Création d’un centre culturel au quartier le Refuge |

|  |  |
| --- | --- |
| **Consommation d'espaces *(joindre le plan de zonage actuel, s'il y en a un, et, le cas échéant une première version du projet de zonage en cours d'élaboration)*** | |
| Pour les Secteurs Sauvegardés, combien d'hectares représentent les zones prévues pour être ouvertes à l'urbanisation (çàd vierges de toute urbanisation au moment de la présente saisine)? | 0 |
| Combien d'hectares le Secteur Sauvegardé envisage-t-il de prélever sur les espaces agricoles et naturels ? | 0 |
| Quels sont les objectifs du document d'urbanisme en matière de maîtrise de la consommation d'espaces ? Quelle est l'évolution de la consommation d'espaces par rapport aux tendances passées ? (caractériser la hausse ou la baisse au regard de son ampleur et préciser les chiffres, dans la mesure du possible, pour les zones à vocation d'habitat, de développement économique, à vocation agricole, naturelle, forestière, etc) | |
| Sans Objet | |
| L'ouverture à l'urbanisation prévue sur le territoire est-elle proportionnée aux perspectives de développement démographique de la commune ? Préciser ces perspectives (nombre de logements, densité en log/ha, nombre d'habitants attendus, etc) ainsi que, le cas échéant, les perspectives de développement économique, touristique, en matière de transport, d'équipements publics, etc. | |
| Sans Objet | |
| Les possibilités de densification du tissu urbain existant, d'utilisation des dents creuses, friches urbaines ont-elles étudiées ? Si oui, préciser combien d'hectares cela représente. | Création d’un internat et d‘un équipement scolaire qui densifie une parcelle partiellement bâtie (ancienne gendarmerie) sur 6400m²  Edification d’un centre culturel de 1500m² au lieu dit le refuge. |

|  |
| --- |
| **Si le territoire concerné est actuellement couvert par un document d'urbanisme (ou plusieurs si la demande d'examen au cas par cas porte sur un secteur sauvegardé), le(s) document(s) en vigueur sur le territoire a-t-il (ont-ils) fait l'objet d'une évaluation environnementale ? *Pour les PLUi, indiquez combien de documents ont été soumis à évaluation environnementale avant le dépôt de la présente demande d'examen au cas par cas*** |
| Aucune évaluation environnementale pour le PLU actuel. Le PLU en révision donnera lieu à évaluation environnementale (2015/2016) |

**B. Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité des zones susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du document**

Une cartographie superposantles zones de développement prévues et les zones à enjeux environnementaux doit être jointe.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les zones susceptibles d'être touchées recoupent-elles les zones et sites ci-après recensés ou sont-elles situées à proximité de ceux-ci ? Quand cela est possible, décrivez les facteurs de vulnérabilité ou les sensibilités de ces zones et sites (cf. ce qui peut avoir des incidences négatives sur ces zones, en quoi elles sont vulnérables et quels sont les éléments de sensibilité particulière).** | |
| ZNIEFF (type I, type II) (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | ZNIEFF type II au Nord de la Commune |
| Natura 2000 / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Zones faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | ZICO sur les Communes situées au Sud, Collias, Sanilhac-Sagriès, Blauzac, Bourdic |
| Corridors écologiques ou réservoirs de biodiversité connus / Continuités écologiques et réservoirs de biodiversités identifiés par un document de rang supérieur (SCOT, SRCE...) / Continuités écologiques et réservoirs de biodiversité liés à une trame verte et bleue définie par la collectivité responsable du PLU/PLUi / Facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | SRCE approuvé le 20 novembre 2015 |
| Espèces faisant l'objet d'un PNA (plan national d'action)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Oui,  Aigle de Bonelli  Odonates  Percnoptère |
| Parc naturel régional (PNR) ou national, réserve naturelle régionale ou nationale / Facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (repérées par des documents de rang supérieur ou par un autre document tels que : contrat de rivière, inventaire du Conseil général...) ou identifiées au titre de la convention RAMSAR/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | ENS à proximité jouxtant le Secteur Sauvegardé. |
| Périmètres de protection d'un captage d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de la population / Périmètres repérés par un SDAGE/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Oui  Périmètre de protection des forages AEP à proximité |
| Zones de répartition des eaux (ZRE) | Non |
| Zones d'assainissement non collectif | Non |
| Zones exposées aux risques (incendies, inondations, risques miniers, risques technologiques, etc) / Indiquer si des PPR sont applicables sur le territoire concerné)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Zones d'écoulement des eaux pluviales/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Sites classés, sites inscrits / facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Oui |
| Zones comportant du patrimoine culturel, architectural (éléments inscrits au patrimoine UNESCO, sites archéologiques, etc)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Oui |
| ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) ou AVAP (aire de mise en valeur du patrimoine), PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur)/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Zones de grandes perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur (SCOT, …) ou identifiées par la collectivité responsable du PLU/PLUi/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Non |
| Autres zones notables/ facteurs de vulnérabilité/ sensibilité | Oui |
| Hiérarchisez les enjeux environnementaux par ordre décroissant de sensibilité environnementale, en vous appuyant sur vos réponses précédentes | |
| 1. | 7. |
| 2. | 8. |
| 3. | 9. |
| 4. | 10. |
| 5. | 11. |
| 6. | 12. |

**C. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE DE LA MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT**

Afin de caractériser les incidences, veuillez vous appuyer sur les critères suivants : la nature, la probabilité et le degré des incidences, leur caractère positif ou négatif, leur caractère cumulatif, leur étendue géographique, leur caractère réversible.

|  |  |
| --- | --- |
| **Caractériser les incidences du Secteur Sauvegardé sur les enjeux environnementaux ci-après mentionnés.** | |
| Espaces naturels, agricoles et forestiers | Sans Objet |
| Natura 2000 | Sans Objet |
| Espèces protégées | Sans Objet |
| ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux) | Sans Objet |
| Corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, trame verte et bleue | Sans Objet |
| Espèces faisant l'objet d'un PNA (plan national d'action) | Sans Objet |
| Parc naturel régional (PNR) ou national, réserve naturelle régionale ou nationale | Sans Objet |
| Zones humides | Sans Objet |
| Périmètres de protection d'un captage d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de la population | Sans Objet |
| Ressource en eau (adéquation entre les besoins en eau potable et les ressources disponibles et conflits éventuels entre différents usages de l'eau) | Sans Objet |
| Assainissement (capacités du système d'assainissement communal au regard des besoins présents et futurs) | Sans Objet |
| Qualité des eaux superficielles et souterraines | Sans Objet |
| Pollutions du sous-sol, déchets (carrières, sites industriels, autres sites) | Sans Objet |
| Risques naturels, technologiques, industriels (aggravation / diminution des risques) | Sans Objet |
| Sites classés, sites inscrits | Renforcement de la protection |
| Zones comportant du patrimoine culturel, architectural (éléments inscrits au patrimoine UNESCO, sites archéologiques, autres) | Renforcement de la protection |
| ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) ou AVAP (aire de mise en valeur du patrimoine), PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) | Sans Objet |
| Les perspectives paysagères | Renforcement de la protection |
| Nuisances diverses, qualité de l'air, bruit, risques aggravés, autres risques de nuisances | Sans Objet |
| Energie (projets éventuels en matière d'énergies renouvelable, mesures favorables aux économies d'énergie ou consommatrice en énergie, utilisation des réseaux de chaleur, modes de déplacement doux, etc) | Sans Objet |
| Autres enjeux | Non |

|  |
| --- |
| **RAPPEL !** |

Ne pas oublier de joindre les pièces suivantes pour permettre à l'autorité environnementale de se prononcer sur la nécessité ou non de soumettre le Secteur Sauvegardé à évaluation environnementale :

* + le projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.
  + le règlement graphique actuel si le territoire est couvert par un document d'urbanisme et, le cas échéant, le projet de pré-zonage
  + le dossier du projet qui doit être soumis à la réunion d'examen conjoint, pour les procédures d'évolution nécessitant une telle réunion